

SERVICE:
Egalité des Chances et
Lutte contre les Discriminations

Visa du Service :

Visa de Mme la Directrice Générale f.f. :

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 21 .- FESTIVAL LIBERTAD 2019 – Convention de partenariat entre la Ville de Verviers et FM Développement SCRL (Fun Radio) - Adoption

LE CONSEIL,

Vu la mise en place de la quatrième édition de Festival Libertad ;

Vu la volonté du Service de promouvoir la festivité le plus largement possible ;

Vu que le partenariat visé par la société FM Développement consiste d'une part, en la réalisation et la diffusion d'un spot publicitaire radio sur le territoire Liège –Verviers à raison de 80 diffusion et d'autre part, sur l'engagement de la Ville de faire apparaître le logo de la société sur l'ensemble des supports promotionnels en ce qui concerne la communication de la campagne.

Conformément à l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu, la décision du Collège Communal du 13 mars 2019 ;

Vu l'avis émis par la Section Travaux – Mobilité - Sport en sa séance du 22 mars 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

Art.1.- D'adopter la convention de partenariat entre la société FM Développement SCRL et la Ville de Verviers.

Art.2.- De transmettre la présente délibération à la société FM Développement SCRL.

PAR LE CONSEIL

La Directrice Générale f.f.,

La Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. TARGNION

PROJET soumis au Conseil communal